

Ville de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 6 avril 1957

Règlement de travaux
annexes à la construc-
tion de l'Ecole Maternelle
de Faupigné

L'an mil neuf cent cinquante sept, le six Avril 1957 , le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, en session ordinaire d'après convocations faites le 1er Avril 1957.

57044

Etaient présents : MM. Brusset, Scugnot, Reutin, Castelnau, Couzinet, Gausset, Barrot, Pouget, Cournil, Guillaud, Brotrœu, Barrière, Domecq, Etcheber, Bourdeille, Marteau, Mello Pouché, MM. Rochodereux, Grussenmeyer, Dufour, Cournil, Edouard, Chamboulan, Papescu, Guichoua.

Représenté : M. Laurent par M. Brusset.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Lors de la construction de l'école pré fabriquée de Faupigné, divers travaux ont été rendus nécessaires : plate forme en béton, fils de ciment, reconstruction du local à usage de préau, plomberie, sanitaire, W.C. et lavabos, empierrage de la cour.

Etant donné l'urgence, ces travaux ont été commandés après consultation rapide d'entrepreneurs locaux.

Les travaux suivants ont été effectués :

Agencement béton par l'entreprise Réolon pour une

Montant de	466.838 francs
------------	----------------

Construction du préau charpente	405.355
---------------------------------	---------

Plomberie sanitaire entreprise Mongrand Frères	144.000
--	---------

Empierrement de la cour entreprise Magnier	499.840
--	---------

La Commission des Finances a donné un avis favorable à ces dépenses et demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser M. le Maire à signer les marchés correspondants, permettant le règlement des entreprises.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

Approuvant les ordres de service donnés pour l'exécution des travaux et la mise en service de l'école pour la rentrée de Janvier, approuve les

mémoires déposés soit :

Mémoires Région, maçonnerie, bâton du montant de	466.330 Frs
Vintraceau, menuiserie charpente	405.395 Frs
Hongrand Brères, plomberie sanitaire	144.000 Frs
Magnier Entrepreneur travaux publics	499.640 Frs

demande à M. le Sous-Prefet de bien vouloir les viser pour valoir marché
dit

que la dépense sera mandatée ch XXIV, art. 11 du budget 1957

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
et signé au registre M. les secrétaires présents

APPROUVE

Rochefort s/Mer le 13 Mai 1957

Le Sous-Préfet : Illisible

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 20 Mai 1957
Pr le Maire
L'adjoint Délégué,



Alouy

TRAVAUX PUBLICS

Raymond MAGNÉ

Boulevard Léonce Laval

ROYAN

(Charente-Maritime)

Tél. Royan | Bureau 624
Domicile 458

Royan, le 31 Janvier

1957

Société Générale n° 954 Royan
C. C. P. Bordeaux 68.215
R. C. Marennec 55 A 4

VILLE DE ROYAN

Ecole Maternelle de MAISONFORT

du 2 au 7 Janvier 1957

Location cylindre 13 tonnes avec piocheuse 26 h. à 1 100	28 600
Location Pelle mécanique 14 h. à 1 900	27 550
Location camions 21 h. à 1 100	23 100
Location Bulldozer 21 h. à 2 600	54 600
Location cylindre vibrant 7 h. à 600	4 500
Fourniture à pied d'œuvre de matériaux 10/15 205 m ³ à 1 315	269 575
Fourniture à pied d'œuvre de matériaux 4/7 13 m ³ à 1 554	20 202
Fourniture à pied d'œuvre de chiffraille 8 m ³ à 1 243	9 944
Fourniture à pied d'œuvre de sable de Cadeuil II m ³ à 1 350	14 861
Main d'œuvre 148 h. à 317	46 916

	499 848

ARRÊTÉ le présent mémoire à la somme de:
QUATRE CENTQUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT
QUARANTE HUIT FRANCS (499 848)
par l'entrepreneur sous-signé:

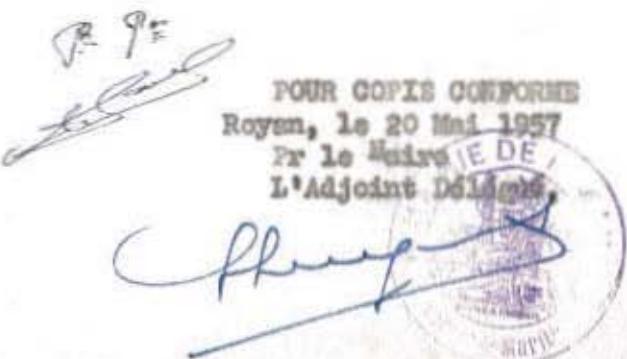
Mairie de Royan, le 20 AVR

Le Maire.

Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué :



POUR COPIES CONFORMES
Royan, le 20 Mai 1957
Pr le Maire DE
L'Adjoint Délégué



ENTREPRISE de CHAUFFAGE CENTRAL - PLOMBERIE - ZINGUERIE

COUVERTURE

Appareils Sanitaires - Pompe Électrique - Eau sous pression

R. C. Marques N° 6560

TÉLÉPHONE N° 65

Maison fondée en 1898, par J. MONGRAND

R. & M. MONGRAND FRÈRES

10 et 12, Boulevard Albert 1^{er} — ROYAN (Charente-Maritime)

C. C. Société Générale N° 825

— o → || < —

C. C. P. 445.52 BORDEAUX

Royan, le

Ville de Royen

Mémoire des travaux exécutés à
l'Ecole de Faupigné

<u>Travaux</u>	<u>Quant.</u>	<u>Prix</u>	<u>Total</u>
Fourniture et pose :			
4 W.C. Poupon Jacob Delafon avec:			
4 cuvettes n°5.54I		3.400.	13.600.
16 vis cache tête		50.	800.
4 culottes en plomb laminé		1.200.	4.800.
4 chasses en plomb 30/3			
I.70 x 4	= 6.80 ML	I.750.	11.900.
8 colliers atlas		170.	1.360.
4 cônes caoutchouc		80.	320.
4 réservoirs de chasse		3.715.	14.860.
4 robinets d'arrêt		510.	2.040.
Rampe pour 4 urinoirs	I U		I.500.
Fourniture et pose :			
I W.C. à l'anglaise avec:			
I cuvette grès émaillé		3.800.	
I réservoir fonte 8 litres		3.715.	
I abattant plastique simple		2.050.	
4 vis cache tête		50.	200.
I culotte en plomb laminé			
I cône caoutchouc		1.200.	
2 colliers atlas		80.	
I colonne en plomb 30/3	I.70 ML	I.750.	340.
I robinet d'arrêt			510.
Fourniture et pose I robinet d'arrosage 15/21			1.140.
Fourniture façonnage et pose 2 lavabos collectifs en tôle galvanisée	2 U	4.800.	9.600.

4 consoles		400.	I.600.
2 bondes petit modèle		560.	I.120.
6 robinets cuivre poli de 10 avec boîte à souder		710.	4.260.
Brasures	6 U	370.	2.220.
Vidanges des lavabos en plomb 30/3			
1.60 X 2	=	3.20 ML	I.750.
			5.600.
Alimentation eau froide en fer galvanisé compris toutes façons en 20/27			
Départ compteur en I5/2I		I.30 ML	850.
Vers W.C. robinet arrosage		32.90	
Vers lavabos collectifs		22.00	
en I2/I7		54.90 ML	700.
W.C.	= 5.30		38.430.
Lavabos collectifs	= I2.70	= 18.00 ML	650.
Robinet d'arrêt I5/2I	2 U	590.	I.180.
de vidange	2	330.	660.
			I44.665.

Rochefort sur mer le 13 mai 1957
de Monsieur le Maire

Arrêté le présent mémoire à la somme de :

CENT QUARANTE QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE CINQ FRANCS.

Rocan le , 17 Janvier 1957

L'un d'eux

Mairie de Rocan, le

29 AVR 1957.

Le Maire,

Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué :

Hug



Signé Copie conforme
le 13 Mai 1957

Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué :

Hug

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

ROBERT RÉOLON

Boulevard De Lattre de Tassigny — **ROYAN** (Charente-Maritime)

T. C. Marannes 4128

TÉLÉPHONE 137

VILLE RE ROYAN

ECOLE MATERNE DE FAUPIGNE

MEMOIRE

TRAVAUX TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 1956 .-

TERRASSEMENT - MACONNERIE - B.R.

Préau - W.C.

- Terrassement pour rigoles de fondations	m ³	13,27 2	650	8.627
- Blocage des fouilles	m ³	4,560	10.000	45.600
- Béton banché en élévation	m ³	0,434	15.000	6.510
- Murette en agglos de 0,20	m ²	9,60	2.000	19.200
- Murette en agglos de 0,10	m ²	5,91	1.500	8.865
- Plaques de séparation des stalles de 0,70 x 0,70		4	2.000	8.000
de 0,70 x 0,50		5	17500	4.500
- Forme en béton de 0,08 d'épaisseur	m ²	9,62	800	7.696
- Rigoles en béton pour urinoirs y compris enduits.	m ¹	1,75	1.500	2.640
- Enduit sur mur de parpaings	m ²	17,90	600	10.740
- Béton armé pour fosse septique	m ³	3,160	28.000	88.480
- Semelle en béton pour fond de fosse	m ³	0,484	15.000	7.260
- Murette de séparation en parpaings de 0,10	m ²	4,14	1.500	6.210
- Enduit étanche dans la fosse	m ²	24,94	800	19.952
- Canalisations en grès de 100	m ¹	3,00	1.200	3.600
- Tes		4	1.500	6.000
- Canalisation en ciment de 100	m ¹	10,00	750	7.500
- Puisard de 4m ³ .00 y compris dalle de recouvrement en B.A. avec tampon		1	15.000	15.000
- Niche pour compteur à eau avec plaque		1	3.500	3.500

Piliers portail.-

- Terrassement	m ³	0,240	650	1.560
- Blocage des fouilles en béton	m ³	0,240	15.000	3.600
- Béton banché en élévation	m ³	0,720	15.000	10.800
- Enduits lissés	m ²	7,68	600	4.608

TOTAL 300.448

Dont T.V.A. = 31.785

arrondi à 300.000 Francs

NET = 268.215

TRAVAUX EXECUTES EN NOVEMBRE 1956

- Terrassement des sols du préau pour mise à niveau roulage d'une partie des terres 1 relais de brouette et nivellation de celles-ci..	ouvrier O.S.3. = 36 Heures				
- Nivellement des abords des classes par transport de terre et régalage ouvrier O.S.3. = 45 -					
- Même travail au droit de la fosse septique et du puisard ouvrier O.S.3. = 9 -					
		90 h x 320			28.800

W.C.

Maçonnerie de parpaings de béton de 0.20 posés
au mortier bâtarde.

Surélévation des murs extérieurs.

(2.30 + 6.30) 1.10 =	m2	9.46	2.000	18.920
----------------------	----	------	-------	--------

- Même maçonnerie de 0.15 d'épaisseur

Cloison intermédiaire W.C. maîtres

2.20 x 2.10 =	m2	4.62	1.750	8.085
---------------	----	------	-------	-------

- Enduit 2 couches mortier bâtarde taloché

{2.30+6.30} = 8.60

{2.10+6.10} = 8.20

16.80 x 1.10 =	m2	18.48	600	11.088
----------------	----	-------	-----	--------

- Canalisations grés Ø 100

W.C. maîtres	ml	0.50	1.200	600
--------------	----	------	-------	-----

- Coude

- Culotte double

u	1	1.500	1.500
---	---	-------	-------

u	1	2.400	2.400
---	---	-------	-------

<u>TOTAL</u> =	71.393
----------------	--------

Dont T.V.A. = 8.492

NET = 62.901

TRAVAUX EXECUTES EN DECEMBRE 1956

Maçonnerie de parpaings de béton de 0.10 posés au
mortier bâtarde et en sous-œuvre.

Arasement des vides sous le plancher des classes.

9.90 x 0.70 + 0.50	=	5.94
2		

6.90 x 0.70	=	4.83		
6.00 x 0.40	=	2.40	= m2 13.17	1.600 21.072

- Enduit 1 couche mortier bâtarde	m ²	13.17	500	6.585
- Fouilles en rigoles dans terrain ordinaire.				
Canalisations.				
(34.00 + 15.00) 0.30 x 0.30	m ³	4.410	650	2.866
- Remblais de la dite après exécution des canalisations				
Cube	m ³	4.410	250	1.102
- Canalisations ciment comprimé à emboîtement posées en tranché Ø 100	m ¹	34.00	750	25.500
- Les mêmes Ø 150	m ¹	15.00	950	14.250
- Béton banché en élévation pour escalier d'accès aux classes.				
Hauteur complémentaire à franchir = 0.45 (imposée par la conformité du terrain)				
- Paillasse				
4.50 x 0.80 x 0.15 = 0.540				
- Marches.				
3 x 4.50 x 0.25 x <u>0.15</u> <u>2</u> 0.253	m ³	0.793	15.000	11.895
- Chape au mortier de ciment à 500 Kg semelles.				
4.50 x 0.75 =	m ²	3.37	700	2.359
- Enduit 2 couches mortier bâtarde contre-marches				
échiffres.				
4.50 x 0.45 = 2.02				
2 x 0.75 x <u>0.45</u> <u>2</u> = 0.34	m ²	2.36	600	1.416
Regards de réception des eaux de pluie et des eaux résiduelles. 30 x 30	u	7	1.200	8.400
				<u>95.445</u>
Dont T.V.A. = 11.353				
NET = <u>84.092</u>				

R E C A P I T U L A T I O N

Travaux terminés en Novembre 1956	300.000
Travaux de NOVEMBRE 1956	71.393
Travaux de DECEMBRE 1956	95.445
	<hr/> 466.838 <hr/>

Arrêté le présent mémoire à la somme de : **QUATRE CENT SOIXANTE SIX**
MILLE Francs.

Dont (T.V.A. = 51.630
NET = 415.208

ROYAN, le 15 Janvier 1957

Robert RÉOLON
Entreprise Générale du Bâtiement
Ed Delafosse-Tassiony
ROYAN Tél. : 137

Le 15 Janvier,
Mairie de Royan, le 20.1.1957.

Le Maire.
Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué.



Rochefort-sur-Mer, le 13 mai 1957
Le Gouverneur Général : Illisible

Pour copie Comptable
Royan, le 13 mai 1957
P. le Maire
L'Adjoint-Délégué



MENUISERIE - CHARPENTE

F. PINTUREAU

40, Bd Georges Clemenceau VILLE DE ROYAN

ROYAN

H.C. Maternité 4793 - R.M. 190 Maternité

C.C.P. Bordeaux 940-11

MEMOIRE des travaux de montage d'un pignon
à l'Ecole Maternelle de Maisonsfort

SAVOIR

Montage d'une partie de baraquement
poteaux - fermes panneaux existantes et
panneaux existants pour extérieur sur
une longueur et un bout entrée avec pignon
et l'autre bout le pignon et une partie
du panneau , l'autre partie était en
magnérite

Surface 21,00 x 6,30 = m² 132,30 540 45,016,-

Pourrature des bois manquants avec la
préparation et pose

21	pannes et fait app	6x15 de 3x15
4	dito	6x15 de 3x15
7	dito	6x15 de 2x66
6	liens 8x8	de 1x45
8	4/10	de 3x35
2	dito	de 2x50
6	dito	de 6x35
1	de 8/8	de 2x60

No 145 ensemble cube 2,069 à 1075 x 51,00 x 51,00 = 20 m³ net 91,934,-

Pourrature et pose des panneaux avec
croisillons en bois raboté et assemblé
pour contreventer les poteaux de façade
soit 6 de 3x60 x 0,65

et 1 de 2x60 x 0,65 m³ 0,375 1370 x 51,00 = 20 m³ 21,248

Pourrature et pose d'évèrite dur pour
calfeutrement des sous toits et
saillies pour rendre la façade plus
soignée et sur le derrière pour éviter
un courant d'air continu

soit 0,35 x 2 fois 21 ml 14,70
et couvre-joints par les poteaux
pour éviter les contacts avec les
éclats

1 de 0,25 x 2x45
30 de 0,06 x 2x65

7,03
21,675 450 9,778,-

Fourniture et pose de 3 pâtes à acclement	120	360	
pose sans fourniture de pâtes 82x40 de 0,90 fournis par les vis 6x50 seulement	14	100	1,400
Couverture éternit grandes ondes soit fourniture 152 plaques de 0,92 x 1,50	1,170	1,77,840	
et 25 faitières	870	21,650	
pose de cette couverture avec fourniture des tirefonds rondelles et rondelles plastiques surface de couvert au 22,00 x 8,20 =	180,40	200	36,080
Total général	405,356		

Arrêté le présent mémoire à la somme de :

QUATRE CENT CINQ MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX FRANCS

VU

Rochefort s/Mer le 13 Mai 1957
Le Sous-Préfet : Illisible.

Royan le 26 Mai 56

Il a été accepté

l'entrepreneur à

Mairie de Royan, le 29 AVR 1957

Le Maire,
Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué :

J. Guittet
POUR COPIE CONFORME
Royan, le 20 Mai 1957
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

Flaubert

